



Ensemble contre toutes les discriminations

# semaine de l'égalité des chances

En partenariat avec l'ANPE,  
la Mission Locale et le réseau  
Insertion et Entreprises  
de l'Agglomération d'Elbeuf.

Concours

Théâtre

Conférences

**CONCOURS D'AFFICHES**  
sur le thème

**« Tous différents...  
Tous égaux ! »**

**Pour les jeunes de 11 ans à 25 ans**

- Inscriptions jusqu'au samedi 20 septembre 2008
- Productions à remettre avant le vendredi 3 octobre

La participation peut être individuelle ou collective.

**Informations : 02 90 87 00 43**

Techniques d'expression graphique libre :  
dessin, peinture, photographie,  
composition, collage, graffiti....

Agglomération  
d'Elbeuf

du 6 au 14 octobre 2008



## RÈGLEMENT DU CONCOURS

### ARTICLE 1 - PARTICIPATION

Ce concours est ouvert à l'ensemble des jeunes de l'agglomération d'Elbeuf âgés de 11 à 25 ans.

- catégorie 1 : de 11 à 15 ans
- catégorie 2 : de 16 à 25 ans

La participation au concours peut être individuelle ou collective.

Pour les productions collectives, l'affectation dans une catégorie sera basée sur la moyenne d'âge des participants.

### ARTICLE 2 - CANDIDATURE

Ce concours d'affiches a pour thème : « *Tous différents... Tous égaux !* »

L'inscription au concours se fera au plus tard

le samedi 20 septembre par téléphone au 02.90.87.00.43, par fax au 02.35.03.20.99 ou par courrier en retournant la feuille d'inscription à l'AR-ML 27 rue de Sotteville BP 51053 - 76172 Rouen Cedex 1. Cette feuille est disponible auprès de la Mission Locale et sur le site du projet LUCIDE : [www.lucide-contre-toutes-les-discriminations.org/](http://www.lucide-contre-toutes-les-discriminations.org/)

### ARTICLE 3 - REALISATION DES OEUVRES

Toutes les techniques d'expression graphique peuvent être utilisées : pastel ou crayon de couleur, feutres, pinceau, aquarelle, composition, collage, dessin, collage, photographie, pochoirs, graffiti....

Le choix du support et le format sont laissés à l'appréciation des participants.

Un message ou un slogan peut figurer sur la production (maximum 35 mots).

Au dos de chaque oeuvre seront notés:

- Le nom du ou de la participant-e ou le responsable du groupe,
- L'établissement ou la structure, le cas échéant.

### ARTICLE 4 - DÉPOT DES OEUVRES

Les œuvres devront parvenir à la Mission Locale au 136 rue Petou à Elbeuf, avant le vendredi 3 octobre 2008.

### ARTICLE 5 - SÉLECTION

Le jury sélectionnera les œuvres lauréates sur la base des critères suivants :

- L'adéquation au thème et la force du message.
- La qualité de l'expression, en prenant en compte l'investissement des participants, le nombre de participants dans le cas des productions collectives.

- La démarche de production.
- Le respect du règlement.

Les décisions du jury sont sans appel.

Les résultats du concours seront communiqués le mardi 14 octobre lors de la cérémonie de clôture de la Semaine.

### ARTICLE 6 - PRIX

1<sup>er</sup> prix : Les productions des lauréats seront utilisées comme support d'une campagne de sensibilisation régionale (support à définir selon l'œuvre : affiche ou badge ou flyer...).

2<sup>ème</sup> prix : places de cinéma.

### ARTICLE 7 - DROIT DES TIERS

Chaque candidat-e atteste être l'auteur-e et seul-e titulaire du droit d'auteur du projet présenté. Les

lauréats cèdent à l'organisateur l'original de leur oeuvre ainsi que, en toute exclusivité, l'ensemble des droits d'exploitation et sans contrepartie financière. Les auteurs des projets sélectionnés autorisent les organisateurs à publier et à exposer leurs oeuvres, en faisant mention de leur nom, sauf avis contraire écrit de leur part lors de la remise des projets.

### ARTICLE 8 - ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT

La participation à ce concours implique pleinement l'acceptation du présent règlement.